Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 022-212200182-20260115-0312012026-DE

BRÉLIDY
Entre Jaudy et Trieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRÉLIDY
Séance du 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze janvier à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la salle intergénérationnelle (mairie en travaux), sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2026

Membres du conseil municipal présents : M. Pierre Marie GAREL, Denis BIAVA, Mme Linda WATSON, M. Pierre PEUCH ; Mme Liliane CHEVERT ; Armelle FUSTEC ; Nicolas BILLIOU ; Richard MOREL, Guy PHILIPPE

Membres absents excusés : Antoine FLOURY ; Mme Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER

Membre absent non excusé : 0

Effectif légal : 11
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 09
Nombre de conseillers votants : 09

Secrétaire de séance : Guy PHILIPPE

Délibération n° 3_ 12/01/2026- subvention exceptionnelle

Plus de 150 spectateurs ont rempli l'église Saint Colomban de Brélidy le dimanche 21 décembre pour assister au concert de Noel donné par l'ensemble vocal Variation XXI composé de 30 choristes et dirigé par Jean-Jacques L'ANTHOEN, diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en chant et direction. Cet ensemble vocal est une association, qui a donné ce concert à titre gratuit.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

DECIDE de leur allouer une subvention exceptionnelle de 150 euros.

Le Maire certifie que le compte-rendu de la séance
du 12 janvier 2026 a été affiché à la porte de la mairie
le 13 janvier 2026

Fait et délibéré le 12 janvier 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire de la commune de BRELIDY,
Pierre Marie GAREL